

DEC23236DAJ

**Décision du 21 juin 2023 portant renouvellement du mandat de M. Fabrice PIERRE en qualité de Chef de
Département adjoint du Département AlimH**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} juillet 2019 portant nomination de M. Fabrice PIERRE en qualité de Chef de Département adjoint du
Département AlimH pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} juillet 2019,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de
recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 24 septembre 2020 portant nomination de M. Lionel BRETILLON en qualité de Chef du Département
AlimH pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} octobre 2020,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juillet 2023, M. Fabrice PIERRE, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de
Chef de Département adjoint du Département AlimH pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 21 juin 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

